Examens pour l'obtention du brevet en 1958

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **87 (1958)**

Heft 6

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Examens pour l'obtention du brevet en 1958

Les examens pour l'obtention du brevet de capacité pour l'enseignement primaire auront lieu, cette année, dans l'ordre suivant :

Epreuves écrites : les 26, 27 et 28 juin 1958, à l'Ecole secondaire des jeunes filles, à Gambach.

Epreuves orales : les 15, 16 et 17 juillet.

Epreuves spéciales : le 14 juillet (pour candidates : coupe, couture, raccommodage, cuisine).

Epreuves des candidates au diplôme de maîtresse d'ouvrage manuel : les 9 et 15 juillet.

Epreuves des candidats pour la première série d'épreuves : les 27 et 28 juin, à l'Ecole normale des instituteurs, rue de Morat 237.

Les demandes d'inscriptions, avec pièces ou les renseignements prévus par le règlement, doivent être remis au bureau de la Direction de l'Instruction publique pour le 7 juin au plus tard.

Les droits d'inscription de 30 fr. seront acquittés pour la même date, au compte de chèques postaux IIa 32, « Direction de l'Instruction publique ». Le tableau des notes de classe sera remis pour le 14 juin au plus tard.

Voici quelques précisions concernant le programme limité de cette année :

1. Instruction religieuse

Religion : A. Les fondements rationnels de la foi ; B. Le dogme chrétien ; D. la liturgie catholique.

Histoire de la religion :

A. Histoire sainte et Ancien Testament.

B. Histoire de l'Eglise, à partir de la Fondation des Bénédictins, inclusivement.

2. Pédagogie

Il est prévu un examen écrit de psychologie combiné avec un examen de pédagogie théorique, de méthodologie ou d'hygiène scolaire.

3. Langue maternelle

a) Section française : Diction et explication de textes ; il n'est prévu aucune limitation.

Littérature : La préparation du classicisme : Malherbe, Rambouillet, Corneille. Les classiques : Pascal, Bossuet, Molière, Racine, La Fontaine, Boileau, Mme de Sévigné, Rousseau. Les souffles nouveaux : Mme de Staël, Chateaubriand. Les historiens : Thierry, Michelet, Taine.

b) Section allemande : Hildebrandslied, Nibelungenlied, Walther von der Vogelweide, Hartmann von Aue, Martin Opitz, Albrecht von Haller, Klopstock, Lessing, Goethe, Grillparzer, Stifter, Droste-Hülshoff, Eichendorff, Grillparzer, C. F. Meyer, Gerhart Hauptmann, der Impressionismus, Hermann Hesse. Lektüre : Grillparzer, Des Meeres und der Liebe Wellen H. Hesse, In der alten Sonne.

4. Mathématiques

Selon programme.

5. Seconde langue

Comme ces années passées.

6. Histoire

Selon le programme du brevet, depuis : « Le siècle de Louis XIV... jusqu'à et y compris : « Le Sonderbund » ; la Constitution fédérale de 1848 ».

7. Instruction civique

Pour les jeunes filles : La commune, la paroisse, le canton. Les devoirs et les droits du citoyen. Pour les jeunes gens : L'Etat, son but, ses ressources. Les devoirs et les droits du citoyen. L'armée suisse.

8. Géographie

Cosmographie : Le soleil, la distance entre le soleil et la terre, les dimensions du soleil ; le mouvement de rotation. La lune : la distance entre la terre et la lune, les dimensions de la lune ; les phases et les mouvements lunaires. Les éclipses de soleil et les éclipses de lune, les éclipses totales et les éclipses partielles.

Géographie physique : La répartition des continents et des océans. La répartition des végétaux selon le climat.
Les continents : L'Asie (selon le programme du brevet).
L'Amérique (selon le programme du brevet).

Géographie de la Suisse : Les caractères orographiques et hydrographiques du Jura. Les cantons du Jura. Les collines et les vallées du Plateau. Le canton de Fribourg, ses limites, son étendue. Les régions naturelles : la plaine et la montagne. Les cours d'eau.

9. Sciences physiques et naturelles

La physique, selon l'art. 40, chap. 7 du règlement du brevet.

10. Branches graphiques

Selon le programme.
Observation : Il est rappelé que les notes de classe par groupe de branches ne sont pas prises en considération si elles s'écartent trop des moyennes du jury des examens.